

RAPPORT D'ACTIVITES DU CONSEIL 2019 AGO du 20/01/2020

1/ CONSEIL

Les activités du Conseil de la Compagnie durant l'année écoulée ont été les suivantes :

1/ Composition du Conseil 2019 :

L'élection du nouveau conseil a eu lieu lors conseil du 20 février 2019 :

- Fabrice MAZAUD est élu à l'unanimité au poste de 1er Vice Président,
- Isabelle EMOND est élue à l'unanimité au poste de 2ème Vice Présidente,
- Christine VILLEVAUX est élue à l'unanimité au poste de trésorière,
- Hélène BAUCHET est élue à l'unanimité au poste de secrétaire général.
- Elisabeth LEMOINE est nommé secrétaire adjointe avec la tenue des attestations de présence (voir fonctionnalité publipostage EASY RECO)
- Alain MUCKENHRIN est nommé responsable de la communication et de la mise à jour du site.

Les nouveaux conseillers intègrent les différents ateliers du conseil :

Atelier n° 1/ RELATIONS EXTERIEURES :

Responsables : Jérôme De ROUVRAY & Olivier DELAITTRE

Atelier n° 2/ FORMATION – PEDAGOGIE :

Responsables : Jérôme MARTIN DU BOSCH & Hélène SANYAS

Atelier n° 3/ COMMUNICATION & RESEAUX :

Responsable : Alain MUCKENHIRN

Atelier n° 4/ FINANCES :

Responsable : Christine VILLEVAUX Trésorière

2/ Réunions du Conseil :

Le Conseil et les membres du bureau se sont réunis 10 fois en 2018, soit une fois par mois (à l'exception du mois de juillet et d'août).

Les mercredis : 20/02/2019 (8 + 1 = 9) ; 20/03/2019 (10 + 1 = 11) ; 17/04/2019 (11 = 11) ; 22/05/2019 (11 + 1 = 12) ; 16/06/2019 (11 + 2 = 13) ; 18/09/2019 (13 + 1 = 14), 16/10/2019 (11 + 2 = 13) ; 20/11/2019 (13 + 1 = 14) ; 18/12/2019 (9 + 2)

A chacune des réunions de conseil une feuille de présence est dûment remplie, soit plus de 10 conseillers présents en moyenne, avec à chaque fois de 1 à 3 anciens Présidents ou Vice-présidents.

A l'issue de chaque conseil un compte rendu est rédigé, validé et mis en ligne sur le site, accessible à chacun des membres de la Cie.

3/ Assemblées générales :

AGO 2018 : Assemblée générale ordinaire s'est tenue le 21/01/2019. Elle était suivie d'une AGE pour modification des statuts et règlement intérieur, le quorum n'étant pas atteint, la délibération a été reportée.

AGE du 17 avril 2019 pour second vote sur la modification des statuts et règlement intérieur.

La modification est adoptée à l'unanimité des présents. Les textes des statuts et du règlement intérieur modifiés ont été déposés en préfecture par le Président.

AGE 2019 : Sont présents à l'Assemblée générale ordinaire 2019, le 20/01/2020, 77 experts de la compagnie qui ont participé à l'élection des conseillers + 13 votes par correspondance + un vote par procuration soit 91 suffrages exprimés (taux de participation de 63 %)

2/ ATELIERS :

5 ateliers regroupent l'ensemble des activités du conseil avec nomination de ou plusieurs responsables par atelier :

Atelier n° 1 : Relations extérieures	J. De ROUVRAY & O. DELAITTRE
Atelier n° 2 : Formation & Pédagogie	J. MARTIN DU BOSCH & H. SANYAS
Atelier n° 3 : Communication & Réseaux	F. MAZAUD et A. MUCKENHIRN
Atelier n° 4 : Finances	C. VILLEVAUX
Atelier n° 5 : Prospective	Sans activité en 2019

2.1 ATELIER N°1 – RELATIONS EXTERIEURES :

J. de ROUVRAY, O. DELAITTRE

- contacts avec les magistrats, Présidents de chambres,...
- présence auprès des TGI – Présidents, juges du contrôle, taxateurs, greffes,
- représentation auprès des autres Cies experts, CIECAP,
- représentation auprès des instances : UCECAP, CNCEJ, CNEAF, CROAIF,...
- représentation auprès organismes : MAF, AQC, CATED, Moniteur,...
- tenue à jour du listing des magistrats
- sortie LOUVRE LENS

2.2 ATELIER N° 2 – FORMATION & PEDAGOGIE

2.2.1 Accueil des nouveaux experts.

Charles – Antoine PIOT, nouvel expert nommé fin 2019 en C-01.02 est accueilli lors de l'AG de ce jour.

Il sera parrainé par Eric LEGLEYE

2.2.2 Atelier des nouveaux experts :

J. MARTIN DU BOSCH & H.SANYAS

La formation 2019 a été proposée aux six (6) nouveaux experts inscrits le 01/01/19 sur la liste de la CAP et ouverte aux experts des sessions précédentes.

LEVI, BERHAULT, BOULET, LORIS, STANESCOT, ZAMANSKI

4 séances ont eu lieu en septembre et octobre 2019.

2.2.3 Les candidatures futurs experts :

Au cours de l'année 2019, le conseil a eu à se prononcer sur 30 dossiers de candidatures de futurs experts.

L'examen des dossiers de ces candidats a été réparti dans 7 groupes d'évaluation composés chacun de plusieurs membres du conseil.

Les avis sont communiqués au Président de la Cie qui les adresse à la Cour d'appel.

Cette année, le conseil a émis 2 avis très favorables, les autres candidatures faisant l'objet d'avis défavorable selon une grille d'évaluation des candidats élaborée et validée par le conseil.

1 seul nouvel expert architecte, Charles-Antoine PIOT a été inscrit par la Cour d'appel de Paris en C-01.02 à compter du 1^{er} janvier 2020.

2.2.4 Réinscriptions 2020:

• réinscription quinquennale:

La Cour d'appel a renouvelé 12 experts à partir du 1^{er} janvier 2020:

Nadia AGLI, Emmanuel de BENOIST, Claude BESAGNI, Dany BROQUET, Christian DAUDRE, Tanguy DUPLÉIX, Patrick JEANDOT, Jean-Jacques JULIEN, Eric LEGLEYE, Philippe RIVOIRARD, Hélène SANYAS, Sylvie THIENOT..

• en fin de période probatoire :

3 experts nommés en 2017 ont été renouvelés à l'issue de la période probatoire : Bertrand PASCAREL, Dominique RABIN, Edouard TARDU-BOULFROY

2.2.5 Réinscriptions 2021:

Doivent déposer leur dossier avant le 28 février 2020

Réinscription en fin de période probatoire de 3 ans (1 expert) :

José Émilien ALONSO-PEDRON.

Réinscription quinquennale (8 experts):

Isabelle EMOND, Thierry FLORENT, Bruno LACOUR-VEYRANNE, Ivan LAMBOLEY, Francis LONGUEPEE, Laure LOYAU, Roméo NEGRESCU, Jean ROUVE.

Les dossiers de réinscription sont à déposer avant le 28 février 2020:

à la Cour d'Appel de Paris – service des experts - 34 quai des Orfèvres 75055 PARIS CEDEX ou au Procureur de la république du TGI du lieu de résidence de l'expert

Etat annuel : Tous les experts adressent chaque année à la cour d'appel leur état annuel d'activité en expertise + formations effectuées, A ENVOYER PAR MAIL OU COURRIER AVANT LE 01 MARS 2019.

2.2.5 La certification ISO

Le groupe CEACAP-ISO s'est constitué en 2006 .

Actuellement, 10 cabinets d'expert sont intégrés dans le périmètre de certification.

A la suite de l'audit AFNOR qui s'est tenu à Paris et dans 4 cabinets d'expert, les 30 septembre, 1er et 2 octobre 2019, la certification ISO 9001-2015 du groupe CEACAP –ISO 9001 est confirmée (surveillance 1) pour l'activité d'expertise judiciaire.

Le certificat est délivré avec une validité jusqu'au 05 novembre 2022.

La totalité des heures de formation est admise comme formation professionnelle continue par l'Ordre des Architectes.

La démarche de certification permet de réfléchir à la pratique de l'expertise avec des confrères, partager des outils et bonnes pratiques, éviter les risques liés à l'activité et rompre l'isolement de l'expert, sous le regard d'un consultant extérieur envoyé par l'AFNOR.

Les réunions annuelles d'audit AFNOR consistent en une réunion commune d'ouverture et de clôture et l'audit de plusieurs cabinets (audit en moyenne tous les 3 ans).

Un nouveau groupe de 8 experts CEACAP - ISO - 8 devrait commencer prochainement le processus de certification (date encore à fixer).

La formation se déroulera sur 6 journées et sera animée par Michel DUGOURD.

Les frais relatifs à la certification dépendent du nombre de participants et s'élèvent à environ 2.000 € pour la certification puis ensuite 350,00 €HT / an pour les audits. Ce cout peut être pris en charge par le FIP -PL.

2.2.6 Les ateliers débats:

Huit (8) ateliers débats ont été organisés sur l'année 2019 dont un annulé en raison des grèves de transport en décembre :

N°	Date	Thème	Intervenant	Nbre participants
68	20/02/2019	PLANCHER BOIS ET FER DE L'HABITAT PARISIEN ANCIEN	J. FREDET	61 architectes + 4 ingénieur = 65
69	20/03/2019	PAN DE BOIS ET FER DANS L'HABITATION APRIISIEN ANCIEN	J. FREDET	60 architectes + 2 ingénieurs = 62
70	17/04/2019	PRINCIPES D'ÉTAIEMENT	J. FREDET	50 architectes + 7 ingénieurs = 57
71	22/05/2019	PRÉPARER SA RETRAITE D'EXPERT	P. SOULAINÉ	35 architectes + 5 ingénieur = 40
72	18/09/2018	ANALYSES PHYSICO-	E. MOORE	43 architectes + 2

		CHIMIQUES EN EXPERTISE AIDEX		<i>ingénieurs = 45</i>
73	17/10/2018	LE GÉOMÈTRE EN EXPERTISE – MITOYENNETÉ – COPROPRIÉTÉ – DIVISION VOLUME	G. LLORCA	<i>52 architectes + 1 ingénieurs = 53</i>
74	20/11/2019	MEDIATION - CONCILIATION	ME ALBERT	<i>44 architectes + 2 ingénieurs = 45</i>
	19/12/2019	PRÉJUDICES (MAGISTRATS ET AVOCATS)	A-C.VERNIMMEN M.PARMENTIER	A REPORTER

Fréquentation des ateliers débats:

Pour les ateliers débats on note une légère remontée de la fréquentation avec une moyenne qui passe de 29% à 34 % (27 % en 2016)

Le nombre d'ateliers (8) est soutenu par rapport à une moyenne qui est de 6 par an (5 en 2011 à 8 en 2014).

Les thèmes restent variés et techniques avec des intervenants de qualité.

Huit ateliers débats sont programmés sur 2019:

N°	Date	Thème	Intervenant
	15/01/2020	PATHOLOGIE CONSTRUCTION BOIS (ANNULÉ)	ERIBOIS - BEAULIEU
75	19/02/2020	RECOUVREMENT DES FRAIS D'EXPERTISE – FINANCEMENT BPI	MME GUYOT
76	19/03/2020	CONSERVATION PATRIMOINE PIERRE	G. FAUCK
77	15/04/2020	SÉCURITÉ INFORMATIQUE	N. HATTAB
78	19/05/2019	INSTRUMENTS DE L'EXPERTISE (CAMÉRA THERMIQUE – TESTEUR D'HUMIDITÉ – ENDOSCOPE)	DOMO SYSTEM
	Mi-Juin	Sortie annuelle à définir	
79	16/09/2020	PATHOLOGIE CONSTRUCTION BOIS	ERIBOIS -BEAULIEU
80	21/10/2020	Thème à définir	
81	18/11/2020	Dématérialisation – Retour d'expérience	
75	12/12/2020	PRÉJUDICES (MAGISTRATS ET AVOCATS).	

Nous voulons faire reconnaître la qualité de cette formation professionnelle continue proposée aux experts dans le cadre des ateliers débats, rendue obligatoire par la loi et dont l'Ordre des architectes vérifie le respect.

Un dossier a été envoyé en fin d'année au Département du Contrôle de la Formation Professionnelle de la DIRRECTE IDF pour prendre en compte les formations dispensées depuis septembre 2019.

Le dossier déposé comporte une convention de formation, les fiches programmes des ateliers, le nombre d'heures de formation, les noms et qualités des intervenants, les liens pour retirer les attestations et supports de présentation . Nous attendons une réponse de l'administration.

2.3 ATELIER N° 3 – COMMUNICATION & RESEAUX

Responsables : Fabrice MAZAUD et Alain MUCKENHIRN

2.3.1 Site de la Cie :

Responsable : Alain MUCKENHIRN

2.3.2 Plateforme dématérialisée :

Responsable : Fabrice MAZAUD

La plateforme opérationnelle depuis 6 ans réunissait en fin 2018 :
38 experts de la CEACAP (1 de plus que l'année dernière), soit 26 % !
et + de 1.600 utilisateurs publics enregistrés, avocats, experts de parties, professionnels,...

2.4 ATELIER N° 4 – FINANCES

Responsable : Christine VILLEVAUX Trésorière

Le détail des comptes de la Cie doit pouvoir être consulté pendant 5 ans.

Notre trésorière a saisi et scanné les comptes et justificatifs des années précédentes.

En conclusion, la situation financière de la Compagnie est saine et permet de garantir son indépendance, la possibilité de développer sereinement des projets internes à la Cie tout en maintenant le même montant de cotisation en 2018 que celui de 2017.

Convivialité et sortie annuelle:

La sortie annuelle des experts a eu lieu au LOUVRE LENS avec une présentation du projet par notre confrère Michel LEVI (architecte d'opération pour le compte de SANAA) et une visite guidée par la conservatrice du musée, Marie LAVANDIER.

Journée pleine d'intérêt, amicale pour une cinquantaine de participants avec conjoints et amis et des intervenants de grande qualité.



Hélène BAUCHET - Secrétaire générale